



QuickSpot 2.0

Parce que créer un HotSpot doit rester un acte simple, SpotCoffee a développé QuickSpot 2.0 – une solution WiFi clé en main, abordable et facile à déployer.

QuickSpot 2.0 la plate-forme de gestion de vos Hotspots

- * Une solution flexible qui permet de gérer un à plusieurs centaines HotSpots, avec des offres de services différentes.
- * Une simplicité d'usage, un site Web d'administration centralisé intuitif permettant la supervision de vos Hotspots à distance.
- * Un accès sécurisé répondant aux obligations de journalisation des utilisateurs imposé par la législation (conservation des données utilisateurs pendant 1an).
- * Des applications réseaux et systèmes indispensables, simples à configurer **depuis l'interface web d'administration** :
 - White List / Black List.
 - Ouverture / Fermeture de ports.
 - Redémarrage automatique du contrôleur d'accès.
 - Monitoring sur les bornes WiFi branchés derrière le contrôleur d'accès.
 - Alerte mail en cas de déconnexion prolongée du Hotspot.
 - Activation / Désactivation du signal WiFi.
 - Modification du SSID et du canal d'émission.
 - Restriction du service sur plages horaires.
 - Gestion de la bande passante (QoS).
 - Prise en charge des utilisateurs en ip static.
 - Limitation des sessions de connexions.
 - Déconnexion automatique de l'utilisateur en cas d'inactivité.

- * Des outils flexibles mis à votre disposition : création d'offres de services diverses disponibles sur un ou plusieurs Hotspots avec génération automatique de tickets, création de tickets personnalisés, import & export des tickets utilisateurs permettant l'impression sur divers supports.

- * Visibilité sur la fréquentation de votre réseau grâce aux statistiques journalier, hebdomadaires et mensuels.

- * Un gain de temps, une fois le système QuickSpot 2.0 installé et configuré, celui-ci fonctionne de manière autonome et ne nécessite pas de maintenance particulière.

- * Des applications locales, une console Windows permettant de créer facilement les accès utilisateurs, intégration avec les systèmes de gestion de caisse ou de gestion hôtelières.

- * Une sécurité d'usage pour les utilisateurs, l'accès WiFi est contrôlé par authentification sur page Web en HTTPS (ci-contre), VPN passthrough permettant les connexions aux réseaux d'entreprises.

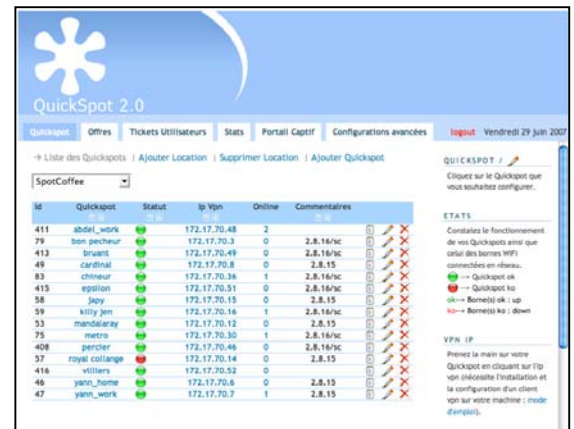


Fig 1 – Page d'authentification

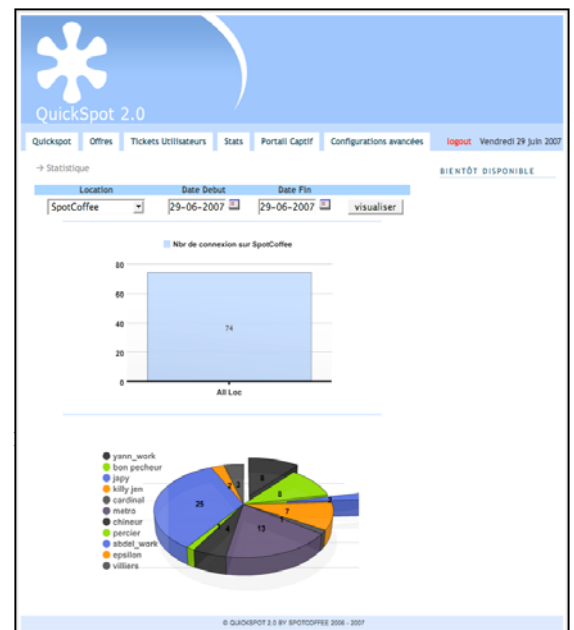


Fig 2 – Statistiques



Fig 3 – Page d'accueil – authentification des utilisateurs

QuickSpot 2.0

Pour qui ? pourquoi !

* Aux Hôtels, Restaurants et Brasseries :

Proposer à vos clients un HotSpot en restant libre de proposer la tarification qui vous convient (gratuit contre-consommation, payant....)

* Aux entreprises

Fournir un accès Internet contrôlé aux visiteurs, aux prestataires sur une ligne ADSL distincte sans les laisser entrer dans le réseau de l'entreprise. Du WiFi dans les salles de réunion, dans le hall d'accueil, au-delà du pratique – c'est un nouveau vecteur d'image pour l'entreprise.

* Aux collectivités locales et aux associations

Equiper à moindres frais les écoles et lieux de culture (bibliothèque, MJC...), faciliter l'accès pour tous à l'information.

* Aux particuliers

Partager l'accès à l'Internet sans fil avec authentification préalable pour les copropriétaires.

Nos Forfaits

* QuickSpot 2.0 **Solo** : services QuickSpot 2.0 à la carte

* QuickSpot 2.0 **Forfait Liberté** : 55 € par mois pour une autonomie complète (services QuickSpot 2.0 compris)

* QuickSpot 2.0 **Forfait Partagé** : 0 € par mois contre l'affichage de bandeaux publicitaires sur votre page de connexion (services QuickSpot 2.0 compris)

Restez autonomes sur la gestion de votre Hotspot.

- Conservez 100% des revenus.
- Sans engagement de durée.

Le saviez-vous ?

Déployer **QuickSpot 2.0 Solo** en toute autonomie, c'est possible, néanmoins quelques précautions s'imposent car vous engagez votre responsabilité.

- Vis à vis des règlements de émis par l'ARCEP (Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes)
- Au regard de la législation :
 - Loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 pour la confiance dans l'économie numérique
 - Loi n°2006-64 du 23 janvier 2006 relative à la lutte contre le terrorisme et portant dispositions diverses relatives à la sécurité et au contrôles frontaliers
- Au regard de la CNIL (Commission Nationale Informatique et Liberté) relativement à la conservation des données personnelles des utilisateurs de votre HotSpot.

Pour vous, les Forfaits QuickSpot 2.0 de SpotCoffee couvrent ces risques

Les Services QuickSpot 2.0

* Accompagnement

- Suivi technique de votre HotSpot wifi 24h/24 – 7j/7.
- Une hotline utilisateur 5/7 jours de 9h00 – 18h00 (N° du support sur les cartes de connexion fournies)

* Sécurisation de votre réseau

- Votre HotSpot couvert par la licence d'Opérateur WiFi de SpotCoffee
- Maintient en conformité avec la législation
- Gestion des Logs de trafic réseau

* Référencement et localisation

- Sur notre site web (Coordonnées, lien vers le site, photos)
- Sur les sites de HotSpot WiFi Internationaux
- Sur TomTom navigator

* Communication et animation

- Participation aux programmes d'animation SpotCoffee
- Cartes de connexion plastifiées 400µ et impression locale

Des Conseils pour votre installation ?

Notre **réseau de revendeurs et installateurs** saura vous aider.

Liste : www.quickspot.fr/partenaires

SpotCoffee SAS

40, rue d'Oradour-sur-Glane 75015, Paris
Capital 40 000 €
RCS Paris : 491 575 130
Siège Social : 10 rue Pernety 75014 Paris
<http://www.spotcoffee.eu>

